



Information sur la rupture conventionnelle

Par **nathy2011**, le **31/01/2011 à 12:23**

Bonjour, rn J'ai fais une demande de rupture conventionnelle, le 15/12/10 j 'ai été convoqué pour mon entretien , sur la rupture la fin de mon contrat a été fixé pour le 25/01/11. Depuis ce premier entretien je n'ai plus aucune nouvelle de ma société. Est ce que ma rupture conventionnelle a été validé ? Est ce que je dois prendre contact avec ma société ? à quelle date ou moment dois je recevoir mon solde de tout compte et mes documents ? rn rn Je vous remercie d'avance pour vos futur réponses. rn rn Cdt

Par **fabienne034**, le **31/01/2011 à 12:48**

BONJOUR rn rn ATTENTION DE NE SUBIR UNE PROCÉDURE DE DÉMISSION rn rn relancez votre entreprise rn rn pour tout savoir sur la rupture conventionnelle de contrat de travail rn rn <http://www.fbIs.net/ruptureW.htm> rn rn pour tout savoir sur une démission de CDI rn rn <http://www.fbIs.net/demissioncdi.htm>

Par **P.M.**, le **31/01/2011 à 14:36**

Bonjour, rn Mais il faudrait savoir ce qui vous a autorisé à ne plus travailler depuis la date de la signature et si au moins vous avez un double du document... rn Je vous propose [ce dossier](#)

Par **nathy2011**, le **01/02/2011 à 10:04**

Bonjour,
Je vous remercie pour vos réponses j'ai pris contact avec ma société depuis hier car depuis la signature du formulaire de rupture conventionnelle j'étais en congé sans solde. Normalement la drh m'a dit qu'elle va me recontacter mardi j'attends son appel et je vous tiendrais au courant.
CDT